

Dans ce numéro, un dossier sur l'art contemporain en Espagne et sur le multimédia

LE JOURNAL DES ARTS

L'ACTUALITÉ DE L'ART ET DE SON MARCHÉ À TRAVERS LE MONDE

Paraît un vendredi sur deux / N° 76 / du 5 au 18 février 1999

25FF/175FB/175LUF/8,50CHF/1000PTE/L8500/800ESB/CAN\$ 7

Le musée de Nancy réussit sa rénovation



Ouverture du marché : Sotheby's prend la main

Le ton monte entre Sotheby's, l'étude Poulain-Le Fur et Drouot, après l'accord conclu entre les premiers pour organiser des ventes publiques. La guerre des communiqués va-t-elle conduire à des procès ?

PARIS. L'entrée en vigueur de la réforme des ventes publiques françaises est reportée au troisième millénaire, la commission des lois de l'Assemblée nationale affirmant désormais que celle-ci ne pourrait pas examiner le projet de loi avant l'été. Face à cet attentisme, alors que des investissements dans des locaux tournant à vide depuis un an commencent à peser lourd et qu'un vendeur lui a confié depuis dix-huit mois la dispersion d'un château, Sotheby's France n'avait qu'une alternative pour passer à l'offensive. Soit faire un coup d'éclat et risquer de passer pour l'agresseur en organisant directement une vente, et, en cas de procédure, demander la constatation par la justice de la contradiction des règles françaises aux traités. Soit agir plus subtilement et semer la discorde

avaient mis en cause l'unicité du lieu de vente et, avec son associé Rémy Le Fur (membre de la Chambre de discipline), s'installera au Palais des Congrès à la fin de cette année sous le nom d'Expertie's. Là aussi, les investissements doivent être rentabilisés. L'étude dispersera donc, du 2 au 6 juin, le contenu du château de Groussay, estimé 100 millions de francs, un record pour le marché hexagonal. Dans un communiqué ne mentionnant pas le nom de l'étude mais seulement celui de Sotheby's, la Chambre nationale des commissaires-priseurs s'est fondée sur un arrêt de la Cour de cassation (lire l'analyse juridique page 29) pour "réaffirmer que ne peut être autorisée une vente faite en contravention avec la loi française". Elle soutient même que "cette vente risquerait d'être annulée". Les "rebelles" considèrent que leur action est tout à fait légale puisqu'ils exerceront "la plénitude des devoirs et obligations de leur ministère avec Sotheby's France comme prestataire de services". Drouot, lui, a refusé à l'étude l'autorisation de tenir le marteau

faire la courte échelle à tel ou tel concurrent". Sûre de son bon droit, la société américaine a immédiatement répliqué qu'elle pourrait "contester l'obligation faite aux commissaires-priseurs parisiens de vendre à Drouot", dont la Compagnie de Paris est propriétaire, ce qui pourrait constituer "une entente" illicite. Au lieu de la guerre de mouvement que l'on anticipait, le marché français va-t-il s'enliser dans les tranchées judiciaires ? Le législateur pourrait alors être tenté de temporiser en laissant à la justice le soin de faire place nette.

E.F. - J.-M.S.

Dans ce numéro

- 12 ■ Les conservateurs perdent le pouvoir au British Museum
- 7 ■ Zurich : mystères tibétains



Quand les artistes gèrent leurs espaces

Les espaces d'exposition légers par de jeunes artistes sont légion à l'étranger, mais ces structures n'avaient pas, jusqu'à récemment, d'équivalent en France. Plusieurs lieux de ce type viennent pourtant d'ouvrir dans notre pays en un peu plus d'un an, symboles à la fois du dynamisme de la jeune génération et d'un réel changement d'état d'esprit.

PARIS. Ouverte à Paris dans la très branchée rue Oberkampf en octobre 1997, Glassbox fait aujourd'hui un peu figure de pionnière, avec la quinzaine d'expositions déjà organisées. C'est après avoir visité "Life/Live" au Musée d'art moderne de la Ville de Paris qu'un groupe d'étudiants à l'École supérieure des beaux-arts de Paris – Frédéric Beumes, Eric Frost Tabuchi, Jan Kopp, Stefan Nicolaev, Gemma Shedden et Sandie Tourle – a décidé d'ouvrir un lieu d'exposition, qui, selon eux, "manquait à Paris". Installée dans un immeuble neuf construit par Frédéric Borel, l'association dispose de 120 m² pour un loyer annuel de 50 000 francs, auquel il faut ajouter 50 000 francs de frais fixes. Les initiateurs financent donc largement les activités, aidés par le Café Charbon, des coups de pouce ponctuels (La Poste, des instituts culturels étrangers...) et des subventions de la Drac Île-de-France (10 000 francs la première année, 16 000 la deuxième). Les

membres de ce collectif sont partis de l'idée qu'être artiste aujourd'hui, ce n'est pas seulement créer des œuvres, mais aussi organiser des événements et inviter d'autres créateurs à exposer. Un autre espace associatif, le Transpalette, s'est ouvert à Bourges en juin 1998, dans une friche industrielle gérée par l'association Emmetrop. "Transpalette peut être un lieu manifeste, souligne Jérôme Poret, à l'origine du projet. Pour les artistes, c'est un endroit moins édulcoré que le traditionnel cube blanc". Carlos Kusnir,

de la monstration, poursuit Jérôme Poret. Il faut aujourd'hui créer des lieux d'expérimentation qui soient marqués et marquants. Les centres d'art ont été conçus pour des artistes qui faisaient des objets. Aujourd'hui, nous sommes davantage dans l'événementiel, dans une forme de situationnisme qui met en avant le verbe".

"Expériences, laboratoires, désirs", tels sont également les mots qui reviennent à propos de Public. Cette association qui rassemble artistes, critiques, gens du

mise à disposition par Christophe Durand-Ruel pour 30 000 francs par an. Ce groupe, qui ne voulait "ni créer un centre d'art, ni organiser des expositions", entend s'ouvrir à la danse, au théâtre, "pour que les choses arrivent à se décroisser". De son côté, Accès Local n'organise pas non plus d'exposition, en tout cas "pas d'exposition d'œuvres qui se suffiraient à elles-mêmes", comme le souligne Philippe Mairesse, fondateur de Grore sarl, qui dirige cet espace de 300 m² inauguré en octobre 1998. Lieu de "production, diffusion, discussion", Accès Local réunit pour l'instant six "accesseurs", artistes, graphistes, critiques d'art : Serge Combaud, Bruno Guiganti, Fabien Hommet, Philippe Mairesse, Olivier Reneau et Philippe Zunino. Centre de ressources (œuvres sonores, magazines...) et de discussions – tous les mercredis soirs –, Accès Local, loin de créer un groupe ou un mouvement homogène, entend défendre une certaine ligne, celle de l'art comme méthode opérationnelle.

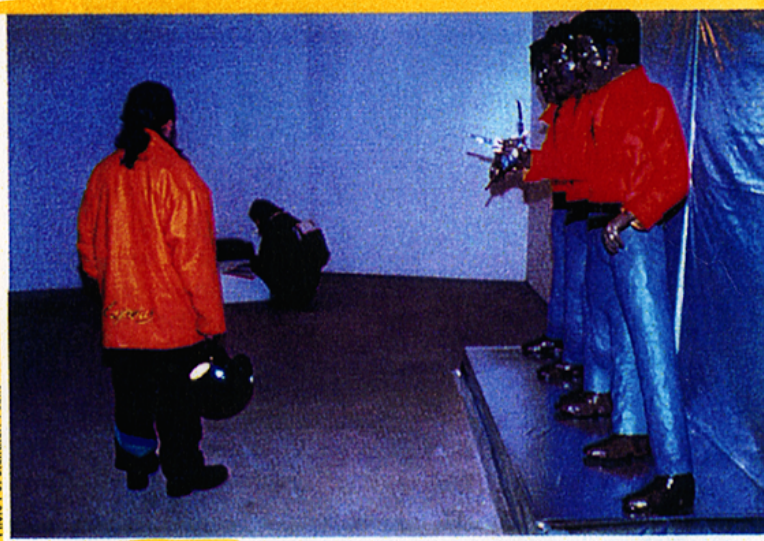


Photo : O. Blanckart-Public

Olivier Blanckart, Shivah, vue de l'exposition "RE" organisée par Public

Pierre Ardouvin et Claude Lévêque s'y sont déjà succédé, présentant leurs œuvres dans un espace de 220 m², bénéficiant d'une carte blanche pour la soirée du vernissage et éditant un petit journal, le tout avec un budget de 20 000 francs par exposition, hors mécénat. "Nous vivons une crise

milieu de la musique – Boris Achour, Sandra Carigliano, Lili Kim Ri-Hye, Benjamin Le Bois, François Nouguiès, Nathalie Rao et Laetitia Rouiller – propose depuis un mois des événements (vidéos, performances, installations...) dans une partie de l'espace de l'ancienne Galerie des Archives,

Philippe Régnier

- Glassbox, 113 bis rue Oberkampf, 75011 Paris, tél. 01 43 38 02 82 ; www.icono.org/glassbox
- Transpalette, Emmetrop, 26 route de la Chapelle, 18000 Bourges, tél. 02 48 50 38 61 ; www.altern.org/emmetrop
- Public, 4 impasse Beaubourg, 75003 Paris.
- Accès Local, 15 rue Martel, 75010 Paris, tél. 01 47 70 12 00.